FICHE 1.1

Action : Aménager les espaces publics en intégrant la gestion alternative des eaux de pluie

Type : Aménagement

Priorité de mise en œuvre :

Descriptif :

-> Limiter la perméabilisation des sols
-> Favoriser les frontages (végétalisation des pieds de façades)
-> Accompagner les gouttières
-> Accroître la végétalisation des espaces publics (adaptation des essences)
-> Associer la reprise de voirie au développement d'un plan vélo
-> Mettre en place de la rétention/infiltration naturelle (noue, bassin...)
-> Ne pas obstruer le chemin de l'eau vers les espaces perméables

Porteurs de projet :

- Commune

Partenaires :

- CAUE
- ABF
- PNR
- ACPC
- CEREMA

Financements :

- UE
- Agence de l'eau
- Etat (fond vert)
- DETR
- Région
- Département
- Cerema
- Plan Vélo

Budget estimé :

Economie d'eau visée

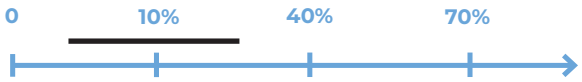

Réaménagement des espaces publics du village d'Assignan (34) : reconquête des seuils par la désimperméabilisation des pieds de façade et mise en avant de l'écoulement des eaux pluviales

source : fiche CAUE 34